



Communiqué



Rythmes scolaires : 4 jours pour tous à Château-Gontier !

Depuis la publication des décrets Peillon en 2013, Hamon en 2014 et Blanquer en 2017, le SNUDI-FO 53, syndicat majoritaire des écoles publiques de la Mayenne, n'a cessé d'organiser la résistance pour un rythme unique dans toutes les écoles, la semaine de 4 jours sur une année scolaire de 36 semaines et la stricte séparation entre le scolaire et le périscolaire.

C'est un fait : 93% des communes ont adopté la semaine de 4 jours, défendue par la grande majorité des personnels et des parents d'élèves. En Mayenne, 85% des communes disposant au moins d'une école, et 70% des écoles publiques fonctionnent sur 4 jours. Davantage d'élèves des écoles publiques dans le département vont à l'école 4 jours par semaine. Quelques communes maintiennent pourtant contre vents et marées la semaine de 4,5 jours, ce qui suscite une intense résistance.

Ainsi, à Château-Gontier, sur 55 professeurs des écoles de la ville, 45 d'entre eux ont adopté une motion avec le soutien du SNUDI-FO, exigeant le retour à 4 jours dès la rentrée scolaire 2024, et détaillant les raisons pour lesquelles ils ne veulent plus des 4 jours et demi.

La motion des enseignants des écoles publiques de Château-Gontier

Une délégation du SNUDI-FO 53 a été reçue jeudi 11 avril, par le maire Philippe Henry, pour porter les revendications des collègues de la ville, dont l'immense majorité demande une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours. La délégation FO lui a remis en mains propres cette motion et Si l'échange a été cordial, et que nous notons un intérêt sincère pour l'école publique et les moyens qui lui sont alloués, un désaccord persiste, puisque Monsieur le Maire estime être mieux qualifié que les enseignants pour juger du bien fondé de telle ou telle organisation hebdomadaire pour les apprentissages. Le SNUDI-FO 53 a rappelé que les enseignants étaient des professionnels et surtout bien mieux placés pour juger du meilleur fonctionnement pour l'école.

Le SNUDI-FO 53 n'a pas manqué de faire remarquer que les écoles privées catholiques de Château-Gontier fonctionnaient sur 4 jours. Curieusement, certains élus de la ville y scolarisent leurs enfants.

Le SNUDI-FO 53 demande à la mairie de Château-Gontier de reconsidérer immédiatement sa position, et d'inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, la question du retour à 4 jours dans toutes les écoles de la ville.

Le SNUDI-FO 53 revendique :

- **Le retour à la semaine de 4 jours (sur 36 semaines) dans toutes les communes, toutes les écoles**
- **L'arrêt de la territorialisation de l'École publique, la stricte séparation scolaire / périscolaire et l'abandon des projets éducatifs de territoire (PEdT)**
- **L'abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer : ce n'est pas aux communes de décider des rythmes scolaires**

Le SNUDI-FO 53 mettra tout en œuvre pour un retour à 4 jours à Château-Gontier sur Mayenne, et appelle d'ores et déjà les enseignants, les AESH, les ATSEM, les animateurs, les parents d'élèves et tous les défenseurs de l'école publique à se rassembler **mardi 14 mai, à 18h00 devant la mairie.**

A Château-Gontier sur Mayenne, le 11 avril 2024

SNUDI-FO 53 Syndicat majoritaire des écoles publiques de la Mayenne

10, rue du Dr. Ferron – BP 1037 – 53010 Laval Cedex

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : contact@snudifo-53.fr – Site : www.snudifo-53.fr – FaceBook : @snudifomayenne – X : @SNUDIFO53